



Association coopérative
d'économie familiale
de l'Estrie
Membre de l'Union des consommateurs

Venez chercher votre BEC! (journée d'information et inscription au BEC) 21 novembre 2017

Complément d'information

L'activité du 21 novembre: information sur le BEC et inscription

- Organisée par l'ACEF ESTRIE, avec la collaboration du Programme canadien d'épargne-études qui enverra les lettres d'invitation.

Coordonnées de l'activité:

Salle paroissiale du Précieux-Sang

785, rue Thibault, Sherbrooke

Mardi 21 novembre 2017

14 h à 17 h 30 et 19 h à 20 h 30

- L'ACEF **peut offrir du transport aux gens qui en auront besoin**. Prière de communiquer avec nous avant le 21 au 819-563-8144.

- **L'ACEF donnera de l'information**

- **Des banques** (RBC, BMO, Banque Nationale) **et la caisse du Lac des Nations** (Desjardins) **seront présentes pour ouvrir un compte REÉÉ et inscrire au Bon d'études canadiens** les familles qui désirent profiter de l'occasion pour le faire sur place.

- Pour s'inscrire, **il faut amener le NAS des parents et celui de l'enfant**. On a une entente avec Service Canada pour passer en priorité si des gens ont leurs papiers mais pas leur NAS: on les transportera et ils l'obtiendront le jour même. (s'ils viennent avant 16h)

-On aura un bénévole qui parle anglais sur place.

-Des lettres seront envoyées dans la plupart des codes postaux de Sherbrooke: J1H, J1E, J1G, J1J, J1R, J1L, J1N pour inviter les parents.

-Si une famille reçoit une lettre, c'est qu'elle est admissible.

Le Bon d'études canadien

- Le Bon d'études canadien (BEC) est une **subvention pouvant aller jusqu'à 2 000 \$ par enfant admissible.**

- Pour être admissible, l'enfant doit être né à partir du 1^e janvier 2004 et le revenu familial net doit être de 45 916 \$ ou moins (familles de 3 enfants et moins; le seuil change si 4 enfants ou plus: <http://reee-info.net/>)

(rappel : si une famille reçoit une lettre du gouvernement canadien, c'est parce qu'elle est admissible)

- Pour avoir le BEC, les parents n'ont qu'à ouvrir un REÉÉ **SANS AUCUNE OBLIGATION D'Y COTISER.**

Note: un REÉÉ individuel ou familial ouvert à la banque ou à la caisse permet de ne pas cotiser.

Attention, ce n'est pas le cas des REÉÉ de type collectif offerts par les fondations telles Universitas, CST, Première Fondation du savoir, etc. dans lequel le régime se ferme après un court délai si les cotisations obligatoires cessent d'être versées.

- À l'ouverture, 500 \$ sont versés (par enfant). Par la suite, il y a un versement de 100 \$ par année d'admissibilité jusqu'aux 15 ans de l'enfant, pour un total possible de 2 000\$ par enfant.

- C'EST RÉTROACTIF (si je l'apprends quand mon enfant a 13 ans, j'aurai tous les montants de 0 à 13 ans).

- Moins de 40 % des gens admissibles vont chercher cette subvention peu connue. Donc on veut informer largement. Il n'y a pas « d'attrape » (sauf si on ouvre un régime collectif sans bien comprendre toutes les règles et les contraintes)

- L'ACEF offre des ateliers sur le sujet (formule courte capsule ou atelier long), et du matériel d'information (carton, brochure).

- De l'information neutre et objective est aussi disponible sur un site WEB développé par les associations de consommateurs : reee-info.net/

Les ACEF membres de l'Union des consommateurs organisent aussi un

CONCOURS

Il suffit de compléter le coupon sur le site reee-info.net/

pour avoir une chance de gagner un des prix de 1 000 \$

à verser dans un REÉÉ (fournisseur du REÉÉ au choix des gagnants).